

ECHO DU VAL DE GRENETTE

Bulletin d'information municipale de La Répara-Auriples

Septembre 2019

Le mot du maire

La commune vient de broyer l'ambrosie le long des chemins les plus touchés. Je vous invite à faire de même sur les terrains qui vous appartiennent.

Les travaux de voirie vont être entrepris dans les jours à venir, réfection de quelques chemins en goudron ou gravier, bouchage de trous, curage de fossés, création de caniveau et passage busé pour canaliser l'eau de pluie aux Lombards.

Je remercie les nombreuses personnes bénévoles et participants qui ont pris part à la réussite de la fête du 14 juillet. Des familles ont passé une agréable journée.

La diversité des animations sur la commune permet de nous retrouver tout au long de l'année. Toute initiative nouvelle peut y trouver sa place. On attend vos propositions !

Je souhaite une bonne rentrée à toutes et tous, petits et grands.

Pierre BOUTARIN

Etat Civil

Décès

Gaston GACHON décédé le 13 juillet à Crest.

La municipalité présente ses condoléances à la famille.

Agenda

Jeudi 12 Septembre

Marché de producteurs locaux 17h30 - 21h00
Place de l'école

Samedi 21 septembre

Marche pour la Paix organisée par le Comité de Rochecolombe Départ 14h30 aux Lombards

Dimanche 22 septembre

2ème Vide-greniers. Place de l'église aux Lombards.
Petite restauration sur place.

Météo par **Michel DORIER**

2019	pluie mm	Temp. Moyenne °C		Nombre de jours avec		
		matin	ap. midi	soleil	vent du nord	vent du sud
Mars.	20,5	4,9	16,8	23	17	10
Avril	97,5	6,8	17	15	12	14
Mai	56,5	10,2	20,3	22	21	2
Juin	76	16,8	28,7	21	6	8
Juillet	41,5	18,8	32,3	29	16	5

14 juillet 2019

La 3ème édition de la Fête du 14 juillet s'est déroulée dans une ambiance conviviale.

Après le mot du maire et l'apéritif offert par la commune, tout le monde a pu se régaler avec les andouillettes, saucisses ou merguez. Dans l'après-midi 26 équipes ont pris part au concours amical de pétanque, les jeux en bois ont ravis petits et grands et les mini-olympiades ont rassemblé tout le monde participants enfants et spectateurs adultes. Le Taraf des 3 becs est venu animer la fin d'après midi et la soirée.

La projection du film "L'école buissonnière" a conclu cette agréable journée.

Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour le 14 juillet 2020.

Sommaire

Page 1 :	Le mot du maire État Civil Agenda Météo 14 juillet
Page 2 :	Conseils municipaux Comité des Fêtes Marche pour la Paix
Page 3 :	ADIL logement / énergie Moustique tigre
Page 4 :	Mes inratables Rappels



Conseil municipal du 5 avril 2019

Vote des 3 taxes : maintien des taux

Affectation des résultats du budget général M14 et du budget eau M49.

Vote du budget M14 équilibré en dépenses et recettes

fonctionnement 198 663€

investissement 213 181€

et du budget M49 équilibré en dépenses et recettes

fonctionnement 108 400€

investissement 57 448€

Présentation et vote d'un avenant au marché de travaux de restauration de l'église pour une moins value de 2 639€.

Marché pour la gestion de la fourrière animalière.

Demande pour la création d'un tronçon de chemin : accord du conseil.

Présentation du projet d'aménagement de la place de l'église par l'architecte.

Demande auprès de la DDT pour l'amélioration de la signalétique de la commune.

Enquête publique et demande de permis de construire de poulaillers.

Conseil municipal du 3 mai 2019

Décision modificative budget eau.

Acceptation d'un don de la Coordination Rurale pour le prêt de la salle des fêtes.

Compétence eau et assainissement : le conseil maintient sa position d'avril 2018 refusant le transfert de compétence à l'intercommunalité.

Plan particulier d'intervention : la commune entre dans le périmètre de distribution de capsules d'iode en cas d'accident nucléaire.

Conseil municipal du 28 juin 2019

Achat d'une bande de terrain pour élargir le chemin d'accès au nouveau cimetière.

Panneaux directionnels : choix de l'entreprise Signal pour la réalisation des panneaux de signalétique nécessaires.

Décision de lancement d'enquête publique pour le déclassement des chemins ruraux 10 et 3 et voie communale 4.

Voirie 2019 : choix de l'entreprise Sorodi

Décision de faire réaliser des tee-shirts personnalisés pour la fête du 14 juillet et d'accepter les dons des entreprises et artisans.

Enquête publique carrière Roffat.

Tarification pour la location de chaises de la salle des fêtes : 3€ les 10 chaises, gratuité pour les associations communales.

Pétition de riverains de la D166 pour demander une régulation de la vitesse, la commune fait suivre au Conseil Départemental.

Comité des Fêtes

Le dimanche 22 septembre aura lieu le 2ème vide-greniers et marché de producteurs de La Répara-Auriples. Comme l'an passé, l'organisation du vide-greniers se déroulera sur la place St Loup, quartier Le Lombards. L'église St Pierre dernièrement rénovée sera ouverte aux visiteurs. Cette journée, nous l'espérons, permettra aux habitants de la commune de faire de bonnes affaires et de se rencontrer. Comme toujours, les bénévoles du Comité des Fêtes, avec leur savoir-faire et leur gentillesse

légendaire mettront tout en œuvre pour accueillir exposants et visiteurs dans les meilleures conditions, seule dame météo

LA RÉPARA-AURIPLES
Place Saint-Loup - Quartier Les Lombards

DIMANCHE
22 SEPTEMBRE
TOUTE LA JOURNÉE

2^{ème} VIDE-GRENIERS
et MARCHÉ de PRODUCTEURS

Inscriptions par téléphone / Règlement à l'inscription
Tarifs : particuliers, 3€/mètre ; producteurs, 4€/mètre

PETITE RESTAURATION ET BUVETTE SUR PLACE

Inscriptions/rens. : 06.30.48.82.38 Organisation : comité des fêtes

pourrait contrarier cette manifestation. Nous souhaitons une belle rentrée à tous les petits Réparois et vous donnons rendez-vous au 22 sous un soleil radieux !

La réunion du mardi 10 septembre arrêtera la date de la journée "Caisse à savon" ... sans doute pour avril 2020.

Retrouvez-nous le mardi 10 septembre à 20h30 à la salle des fêtes.



Marche pour la Paix

Partout en France à l'appel de 160 organisations marchons ensemble pour un monde de solidarité, de justice, de liberté, d'égalité, de fraternité et de Paix !

A l'occasion de la journée internationale de la Paix, le 21 septembre 2019, le **Comité de Roche-Colombe** organise une marche au départ des Lombards à 14h30, petite randonnée de 2h00 / 2h30.

Partout en France
samedi 21 septembre 2019
Dans le cadre de la Journée Internationale de la Paix

Marchons pour la Paix
à La Répara-Auriples
Départ aux Lombards à 14h30

STOP LES GUERRES
LES VIOLENCES
LA MISÈRE

POUR UN CLIMAT DE PAIX !

Organisé par le
COMITE de ROCHE-COLOMBE
Nationalisme : www.collectifpaix.org
www.mvtpaix.org



S'informer sur le logement et l'énergie près de chez vous

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement de la Drôme (ADIL 26) renseigne chaque année plusieurs milliers de Drômois sur les questions de logement et d'énergie. Ses conseillers assurent des permanences de proximité dans le département et le service est ouvert à Valence, 44 rue Faventines, du mardi au vendredi.

Le conseil habitat juridique et financier

L'équipe des conseillers juristes et financiers vous accueille sans rendez-vous à Valence.

Le conseiller répondra à vos questions sur les relations locataires propriétaires, les loyers et les charges, l'achat de son logement, les contrats de construction et contrats de prêt, la copropriété, les assurances, la fiscalité, les formalités d'urbanisme...

L'information sur l'énergie

Les conseillers techniques sont également à votre disposition pour vos questions concernant les énergies renouvelables, le chauffage, l'isolation, les aides fiscales et financières pour les travaux.

L'ADIL, c'est un service à connaître et à faire connaître à Valence comme dans les permanences sur le territoire. Pour un conseil efficace, ne pas oublier de se munir des documents utiles à l'analyse de la question posée.

Contacts :

ADIL 26 – Tél 04 75 79 04 04

Espace Information Energie - Tél. 04 75 79 04 13

44 rue Faventines - BP 1022 - 26010 Valence cedex



14 juillet 2019

Le moustique tigre : qui est-il ?

Aedes albopictus de son vrai nom, le moustique tigre est originaire d'Asie et se distingue des autres moustiques par sa coloration contrastée noire et blanche. Il s'est développé de manière significative et continue depuis 2004 en métropole où il est désormais présent dans 51 départements¹.

Depuis 2012, il s'est progressivement implanté dans 8 départements (Ain, Ardèche, Drôme, Isère, Loire, Puy de Dôme, Rhône-Métropole de Lyon et Savoie) de la région Auvergne-Rhône-Alpes.



Le moustique tigre se distingue des autres moustiques communs par sa petite taille.

Crédit photo : JB Ferré / EID Méditerranée

Ce moustique de très petite taille est particulièrement nuisible : ses piqûres interviennent principalement à l'extérieur des habitations, pendant la journée, avec un pic d'agressivité à la levée du jour et au crépuscule. **Il peut également être « vecteur » de la dengue, du chikungunya et du zika si, et seulement si, il est contaminé.** Il s'infecte en piquant une personne contaminée, malade ou non, qui revient d'un voyage dans un pays où ces maladies sont présentes. Il devient ainsi capable de transmettre la maladie dans le proche voisinage en piquant ensuite des personnes saines.

Prévention : le moustique qui vous pique est né chez vous ! Le moustique tigre se développe surtout en zone urbaine, dans de petites quantités d'eau, et se déplace peu au cours de sa vie (100 mètres autour de son lieu de naissance).

¹ Dates d'implantation du moustique *Aedes albopictus* dans les 51 départements concernés : Haute-Corse (2006), Corse-du-Sud (2007), Var (2008), Alpes-Maritimes, Alpes-de-Haute-Provence et Bouches-du-Rhône (2010), Gard et Hérault (2011), Vaucluse, Lot-et-Garonne, Pyrénées orientales, Aude, Haute-Garonne, Drôme, Ardèche, Isère et Rhône (2012), Gironde (2013) Savoie et Saône-et-Loire (2014), Ain, Bas-Rhin, Dordogne, Landes, Lot, Pyrénées-Atlantiques, Tarn, Tarn-et-Garonne, Val-de-Marne et Vendée (2015), Aveyron, Gers et Haut-Rhin (2016), Aisne, Ariège, Corrèze, Hautes-Alpes, Hauts-de-Seine, Hautes-Pyrénées, Indre, Lozère, Maine-et-Loire (2017), Charente-Maritime, Côte-d'Or, Essonne, Loire, Nièvre, Paris, Puy-de-Dôme, Seine-et-Marne, Seine-Saint-Denis (2018).

Comment éviter la prolifération des moustiques ? Quelques gestes simples

Les produits anti-moustiques (insecticides et répulsifs) ne permettant pas d'éliminer durablement les moustiques, il est nécessaire de limiter leurs lieux de ponte et de repos.

Supprimer les gîtes larvaires, c'est supprimer toute eau stagnante au domicile et autour, c'est couvrir, jeter et vider tous les récipients pouvant contenir de l'eau :

Supprimer ou vider régulièrement les petits récipients pouvant contenir de l'eau dans les jardins.

Vider les vases, les soucoupes des pots de fleurs ou les remplir de sable humide

Ranger à l'abri de la pluie tous les stockages pouvant contenir de l'eau : pneus, bâches plastique, jeux d'enfants, pieds de parasol, mobiliers de jardin...

Prévoir une pente suffisante pour que l'eau ne stagne pas dans les gouttières et les curer veiller à la bonne évacuation des eaux de pluie.

Couvrir les bidons de récupération d'eau de pluie pour les rendre inaccessibles aux moustiques (les couvrir d'une moustiquaire ou d'un tissu fin), retourner les arrosoirs.

Entretenir le jardin : élaguez, débroussailliez, taillez, ramassez les fruits tombés et les déchets végétaux, réduisez les sources d'humidité.

Ces gestes simples réduisent efficacement le risque de présence du moustique à proximité du domicile. Ils sont indispensables pour limiter la prolifération des moustiques et pour protéger votre entourage.

Pour en savoir +

Agence régionale de santé (ARS) Auvergne-Rhône-Alpes : www.ars.auvergne-rhone-alpes.sante.fr

Entente interdépartementale (EID) Rhône-Alpes : <https://www.eid-rhonealpes.com/>

L'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes a été créée le 1^{er} janvier 2016.

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

241 rue Garibaldi - CS 93383 - 69418 Lyon cedex 03
04 72 34 74 00 - www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr



Mes inratables par Yves DUROUX

Une recette proposée par Agnès

LE NAMANDIER (gâteau aux amandes sans gluten)

- 200g poudre d'amandes
- 200g sucre glace
- 100g de beurre
- 4 œufs
- 1 c.à s. d'eau de fleurs d'oranger (optionnel)

Préchauffez le four à 200°C,
Mélangez la poudre d'amandes et le sucre glace en tamisant le sucre glace.

Faites fondre le beurre et ajoutez-le au mélange.
Incorporez les œufs un à un en mélangeant à chaque fois et terminez en ajoutant l'eau de fleur d'oranger.

Beurrez un moule et tapissez-le d'amandes.
Versez la pâte et mettez au four pour 25 à 30mn.



Pour accompagner une salade de fruits ou un sorbet à l'abricot. Peut se servir aussi avec un coulis d'abricot !

Rappels

Ouverture de la Mairie

La Mairie est ouverte au public

- le mardi de 17h00 à 18h00
- le vendredi de 14h00 à 16h00

Tel : 04 75 25 10 71

Mail : mairie.la.repara-auriples@wanadoo.fr

Site : <https://lareparaauriples.jimdo.com/>

14 juillet

le Taraf des Trois becs anime la fin d'après midi

